

Le genre est-il soluble dans les associations féministes ?

Introduction

Le genre est aujourd'hui une catégorie d'analyse revendiquée par de nombreux chercheur·e·s, tout particulièrement par celles et ceux qui se positionnent comme féministes. Toutefois, cette catégorie n'est pas spontanément mobilisée pour analyser le fonctionnement des associations se réclamant du féminisme, et encore moins lorsqu'il s'agit d'organisations non mixtes.

Des travaux déjà anciens ont pourtant mis en évidence la structuration genrée des mobilisations en montrant notamment « comment les rapports sociaux de sexe concourent à formuler les objectifs de lutte » et au-delà, à dessiner ce que Danièle Kergoat nomme un « mouvement social sexué » (Kergoat *et al.* 1992). D'autres recherches françaises (Fillieule, Roux 2009), portant sur les syndicats (Maruani 1979 ; Guillaume, Pochic 2007), les mouvements sociaux professionnels, rassemblés ou non en coordination (Kergoat *et al.* 1992 ; Kergoat 1993 ; Trat 1994, 2002 ; Loiseau 1996 ; Dunezat 2004), le mouvement des femmes (Picq 1993 ; Garcia 2012) et, plus récemment, sur les associations (Rétif 2013), ont montré que les organisations qui luttent en faveur d'une plus grande justice sociale et qui se proclament, entre autres, pour l'égalité des sexes (voire se réclament du féminisme) n'en (re)produisent pas moins ces rapports sociaux de sexe, amenant à un traitement différencié et inégal des hommes et des femmes tant dans la formulation de leurs revendications que dans leur fonctionnement interne, ne serait-ce

que parce que ces rapports sociaux y sont occultés (Hirata, Le Doaré 1998). Autrement dit, le genre, entendu cette fois comme système structurant la société, affecte également ces organisations. Outre les 'habitudes', la volonté plus ou moins consciente de maintenir un fonctionnement hérité de leur histoire, cette reproduction est aussi le fruit du manque de réflexion sur la division sexuée du travail ainsi que de la « *non-prise en compte du travail de reproduction dans l'analyse des inégalités de sexe et dans les pratiques sociales* » (Heinen 2012).

Si cette grille d'analyse en termes de genre n'est pas systématiquement appliquée aux mouvements sociaux dans leur ensemble (Dunezat 2006), elle ne l'est pas toujours non plus lorsqu'il s'agit d'étudier le mouvement féministe. Il nous semble pourtant que le caractère heuristique du concept de 'genre' a été largement éprouvé dans de nombreux domaines de la vie sociale (travail, politique, famille), où il a permis de mettre en lumière des processus habituellement imperceptibles par lesquels se reproduisent les rapports de domination.

Il faut sans doute préciser ici que, pour nous, ce concept résume, en la synthétisant, l'expression 'rapports sociaux de sexe'. Le genre n'est donc pas un synonyme de 'sexe' mais désigne à la fois le « *système social qui crée et légitime la bi-catégorisation sexuelle* » (Le Feuvre 2003), l'ensemble des normes sexuées qui découlent de cette bi-catégorisation et les rapports de domination que ces normes permettent de perpétuer. Autrement dit, le genre, comme système, structure la société dans son ensemble et ne s'arrête donc pas à la porte des associations féministes. Nous faisons l'hypothèse qu'il y détermine, comme dans d'autres associations militantes et en articulation avec les autres rapports sociaux, les relations de pouvoir, l'organisation du travail et les fonctionnements.

C'est pourquoi, après avoir travaillé nous-mêmes dans ce sens sur un ensemble d'associations locales appartenant à trois réseaux nationaux (Fédération nationale solidarité femmes FNSF, Centres d'information sur les droits des femmes et des familles CIDFF, Planning familial), nous avons proposé à des chercheur·e·s ayant pour terrain des associations ou groupe-

ments ¹ féministes de réinterroger leurs travaux ‘à la lumière du genre’ afin de croiser les approches, lors d’une journée d’étude organisée le 10 janvier 2012 à l’Université du Mans ². Il s’agissait alors de comprendre à la fois comment les associations féministes se saisissent ou non du concept, comment elles l’utilisent éventuellement pour orienter leur action, mais aussi comment le système de genre les traverse, comment il influe, de fait, sur leurs modalités de fonctionnement, et comment elles peuvent être, le plus souvent sans que leurs actrices en aient conscience et parfois malgré leur volonté de le subvertir, des vecteurs de sa reproduction. Les textes de ce dossier sont issus de ces présentations et des discussions nourries qu’elles ont suscitées.

Pourquoi traiter des associations féministes ?

Il nous faut tout d’abord expliquer notre choix de travailler sur des associations féministes et justifier cette dénomination.

Une acception large

Nous adoptons ici une définition étendue et inclusive. Elle comprend les associations qui ont pour objectif l’émancipation des femmes et l’égalité entre les hommes et les femmes, quels que soient leur positionnement à l’égard de l’État (plus ou moins proches et institutionnalisés), leurs modalités d’action (légales ou non, opérationnelles ou idéologiques, ponctuelles ou durables, formelles ou informelles, mixtes ou non mixtes...). Mais clairement, il ne s’agit pas pour nous de délivrer un label de féminisme. Nous nous en tenons donc à la déclaration des associations elles-mêmes.

Cette acception large implique une grande diversité, si bien que leur ‘histoire féministe’ diffère sensiblement. Ainsi certaines se

¹ Par commodité nous utiliserons dans ce texte introductif le terme association pour toutes les configurations analysées dans ce dossier, même si l’une d’entre elles ne prend pas cette forme juridique : Rencontres anti-patriarcales reste un regroupement informel d’individus.

² Journée organisée avec le soutien du RT35 de l’AFS « Sociologie du monde associatif », de l’UMR ESO – Espaces et Sociétés et du CPER 10 LLSHS de la Région des Pays de la Loire.

déclarent-elles d'emblée féministes, qu'elles aient émergé dans la continuité du mouvement des femmes des années 1970 (associations de la FNSF³) ou qu'elles soient apparues plus récemment (Mix-Cité, Rencontres anti-patriarcales). D'autres s'y inscrivent dans une seconde partie de leur histoire, à la faveur de transformations internes (Planning familial) ou d'une affirmation identitaire qui les démarque de leur naissance institutionnelle (CIDFF). De ce fait, toutes se donnent pour mission générale la lutte pour les droits des femmes, pour l'égalité entre les femmes et les hommes ou contre les inégalités et la domination masculine. Enfin, d'une façon ou d'une autre, toutes se réfèrent aujourd'hui au genre comme système social classant (donc limitant la liberté des unes et des autres) et hiérarchisant, et ont pour ambition d'agir sur celui-ci. À ce titre, toutes peuvent être considérées comme des associations militantes, même si leur répertoire d'action n'emprunte pas toujours les voies classiques du militantisme.

À cet égard, leurs modalités d'action sont elles aussi variées. Si certaines se sont engagées dans une offre de services destinée à aider les femmes (CIDFF, Planning, FNSF), d'autres refusent cette orientation qu'elles voient comme une instrumentalisation et mènent une action jugée plus politique sous forme d'interventions dans l'espace public ou dans les médias (Mix-Cité), de groupes de réflexion (Rencontres anti-patriarcales) ou de *lobbying* politique. Bien entendu, ces différentes modalités d'action sont très généralement combinées, mais dans des proportions variables.

Enfin, la diversité de leurs orientations idéologiques conduit ces associations à développer des formes d'organisation très différentes qui les positionnent tout au long d'un *continuum* allant du plus informel (Rencontres anti-patriarcales) au plus institutionnel (CIDFF) ; de la non-mixité revendiquée (Rencontres anti-patriarcales pour les hommes ; FNSF pour les femmes à certaines périodes) à la mixité relative (Planning, CIDFF, FNSF) ou revendiquée (Mix-Cité) ; de l'absence de salarié·e·s (Rencontres anti-patriarcales, Mix-Cité) à leur rôle prépondérant

³ Pour une présentation plus précise de chacune des associations étudiées dans les textes de ce dossier, voir la Présentation des structures, p. 19.

(CIDFF). Dans tous les cas, les actrices et acteurs de cet « *espace de la cause des femmes* » (Bereni 2012) passent couramment d'une structure à l'autre, que ce soit par un multi-positionnement fréquent dans le monde militant ou par des engagements successifs dans le temps.

Au-delà de notre souhait d'éviter les jugements de valeur sur ces organisations, ce large éventail constitue une richesse pour l'analyse. Il permet notamment de confronter les observations sur des associations situées aux extrémités opposées de ce spectre et de les comparer entre elles.

Des organisations militantes comme les autres ?

Au cours de nos travaux antérieurs sur l'emploi dans les associations militantes ou d'origine militante (Dussuet *et al.* 2007 ; Dussuet, Flahault 2010 ; Flahault *et al.* 2014), nous avons mis au jour une dimension particulière de ce que l'on pourrait appeler le 'paradoxe de l'action militante' : tout en s'affirmant porteuses d'un modèle économique alternatif, tout en affichant des valeurs humanistes (priorité à l'humain sur le capital) et démocratiques, ces organisations offrent souvent à leurs salarié·e·s des emplois de piètre qualité, en contradiction avec leurs idéaux ; le travail bénévole lui-même n'étant guère mieux traité (Simonet 2010 ; Hély, Simonet 2013). De façon générale, les associations que nous avons pu étudier se trouvent ainsi confrontées à la question des modalités de l'action au regard des valeurs dont elles sont porteuses : comment agir ? Quels compromis opérer ? Comment lutter contre la domination alors qu'on est soi-même pris dans des rapports sociaux amenant à reproduire, de façon plus ou moins marquée, la domination ?

Notre intérêt de chercheuses et notre positionnement féministe nous ont amenées à interroger les modalités de ces compromis en mobilisant le genre comme catégorie d'analyse. Nous avons ainsi pu montrer comment, dans les organisations associatives en général, les salarié·e·s étant le plus souvent des femmes, le bas niveau des rémunérations, lié à la prédominance des temps partiels et à la faiblesse de la reconnaissance de qualification, n'apparaît pas comme précarisation de l'emploi mais comme le simple résultat de l'adéquation des emplois aux caractéristiques de la main-d'œuvre féminine (Dussuet, Flahault 2012). Il nous a

donc semblé intéressant d'observer sous le même angle des associations féministes, considérant qu'elles représentent un cas d'école d'organisations militantes prises dans ce paradoxe, commun à toutes les organisations militantes, voire à toutes les associations qui affichent des valeurs humanistes. Nous avons pris le parti d'analyser les associations féministes en tant qu'organisations 'comme les autres', au sens où s'y déploient des activités militantes et salariées, diverses et évolutives avec le temps, en nous interrogeant et en interrogeant les auteur-e-s des textes présentés ici, sur ce que ces associations font du genre (comme catégorie d'analyse et comme outil opérationnel) et ce que le genre (comme système social) leur fait. On peut se demander notamment si, du fait que les associations féministes apparaissent mieux 'armées' que d'autres, qu'elles mobilisent le concept de genre tant dans leur réflexion que dans leurs actions, elles constituent un espace 'protégé' dans lequel les rapports sociaux de sexe seraient moins prégnants. Ou au contraire, par la nature de leur engagement, le 'paradoxe de l'action militante' y serait-il plus marqué ou plus visible qu'ailleurs ?

Le genre : un 'outil' mobilisé par les associations...

Dans le monde des idées, le genre est d'abord une catégorie d'analyse, qui peut devenir un 'outil opérationnel', autrement dit un outil de travail utilisé non seulement pour la réflexion, mais aussi, plus concrètement, pour guider et mener l'action (Charles, Fortino).

Une catégorie d'analyse

Pour les associations féministes étudiées dans les différents textes de ce dossier, le genre est en premier lieu une catégorie d'analyse qui leur permet de décoder des situations et de proposer des visions alternatives des questions sociales. En cela, elles se démarquent des autres organisations militantes.

Par exemple, à la lumière du genre, les associations de la FNSF proposent une interprétation des violences subies par les femmes à rebours des perceptions habituelles en termes psychologiques centrées sur les personnalités des agresseurs et des victimes, en les resituant dans le contexte des rapports de domi-

nation des hommes sur les femmes. De même, en se référant au genre, les juristes des CIDFF s'efforcent de mettre en évidence l'impact différencié des dispositifs législatifs sur les hommes et sur les femmes (par exemple les réformes en cours du code de la famille concernant les séparations et la garde des enfants) afin d'en informer celles et ceux qui s'adressent à elles.

Les associations féministes jouent alors un rôle de diffusion du concept. Elles en assurent la transmission, entre générations, entre militant·e·s et salarié·e·s, entre celles/ceux qui rendent aux femmes un service construit sur ce concept et celles/ceux qui bénéficient de ce service, même si la transmission se fait dans ce dernier cas plus légère. Depuis les formations internes dispensées au sein des associations pour construire cette culture commune (CIDFF, Planning, FNSF), jusqu'aux rencontres et débats qui distillent ces notions auprès du grand public (Mix-Cité) en passant par les séances de discussion thématique destinées à déconstruire le rôle dominant entre hommes (Rencontres anti-patriarcales), les associations féministes participent du développement de l'usage du concept, qui participe lui-même de sa légitimation.

Un outil opérationnel

'Travaillée' par les salarié·e·s et les militant·e·s des associations, cette catégorie d'analyse peut aussi devenir un outil opérationnel définissant les modalités d'action des associations. Ainsi les CIDFF s'appuient-ils sur ce concept pour penser une prise en compte des femmes « *dans leur globalité* » — parce que justement le système social ne s'arrête pas à la porte des entreprises, de l'école ou de la sphère domestique —, et construire des modalités d'action explicitement destinées à « *remettre en cause l'ordre des choses* » et à amener les femmes vers l'autonomie (Charles, Fortino). Il s'agit bien ici de tenter de subvertir les situations en autorisant les femmes à se sortir des trajectoires définies par le système social.

Il en est de même dans le Planning familial des années 1970, lorsque les conseillères conjugales et familiales, prenant conscience de l'oppression spécifique des femmes et de leur propre dépendance au sein même du mouvement, s'organisent, développent la co-formation et prennent le contrôle de la définition

de leur activité en imposant leur vision d'une activité sociale et politique et non plus médicale (Flahault). L'impact est direct, tant sur la nature du service offert aux femmes et aux couples qui se présentent au Planning que sur la place que conquièrent les militantes dans l'association.

Enfin, plus généralement, l'adoption d'un mode de fonctionnement délibérément mixte ou non mixte peut aussi apparaître comme une façon d'« opérationnaliser » le concept de genre (Jacquemart).

... mais aussi un système social dans lequel elles sont piégées

En effet, comme nous l'avons déjà indiqué, le genre est, dans l'ordre de la réalité sociale, un système social transversal.

Et, si leurs missions affichent clairement, et selon des modalités propres à chacune des associations analysées, un objectif de déconstruction du genre ou de lutte contre ce système et ses conséquences pour les femmes — mais aussi pour les hommes —, la question de leur fonctionnement interne se pose ; ainsi que celle de leur inscription dans un système dont elles ne sont pas exonérées. Chaque texte de ce dossier aborde cette dimension, à sa manière et avec son entrée spécifique.

Dans un monde social où prévaut la cécité au genre, les associations féministes ne font pas toujours exception quant à leur fonctionnement interne ; comme si le seul fait de maîtriser le concept et de l'utiliser pour penser la situation des femmes accueillies (Planning, CIDFF) ou d'avoir fait le choix de la non-mixité (Rencontres anti-patriarcales) ou d'une mixité réfléchie (Mix-Cité) les préservait du système social. Ainsi, l'analyse met en évidence des comportements genrés dans le travail associatif et dans l'action militante, mais aussi plus globalement une structure genrée des organisations elles-mêmes.

Dans la dimension du travail salarié, les normes de genre modèlent les trajectoires professionnelles des salarié·e·s de ces associations (Herman), où il s'avère que la division sexuée du travail opère comme ailleurs. Dans le cas des conseillères conjugales et familiales, c'est même au nom d'une subversion du

genre réalisée en interne, ainsi que de modalités de fonctionnement fondées sur le concept de genre et refusant la position d'expertise individuelle, que le Planning a rejeté la professionnalisation, reproduisant ainsi paradoxalement la norme de genre qui assigne une place seconde aux femmes dans le monde du travail (Flahault).

En ce qui concerne l'action militante, Alban Jacquemart montre que le genre est reproduit dans les groupes féministes mixtes (Mix-Cité) et non mixtes (Rencontres anti-patriarcales), alors même que l'objet de ces groupements est la déconstruction de la domination masculine. Si le groupe prend collectivement à bras le corps cette question jusqu'à remodeler les statuts à plusieurs reprises (Mix-Cité), les choses sont plus compliquées au niveau individuel et l'on peut arriver à une forme de déni du fait que le genre soit aussi à l'œuvre dans l'action militante.

En matière d'organisation, les places de pouvoir apparaissent là aussi accaparées par les hommes ; même s'ils sont peu nombreux, ils sont facilement surreprésentés en position de direction militante ou salariée et accèdent au contrôle politique du groupe. Ne serait-ce que parce que les carrières militantes des femmes et des hommes se distinguent sur les compétences développées (Rétif 2013). La non-mixité ne supprime pas les rapports de pouvoir, qui se recomposent entre femmes, ou entre hommes, de façon complexe. De la même façon que mixité ne signifie pas égalité sur le marché du travail (Fortino 2002), la mixité pourtant réfléchie des associations féministes ne remet pas foncièrement en cause le système social dans lequel elles s'inscrivent ; pas plus que la non-mixité ne résout la question du genre, même si elle peut apparaître comme une étape nécessaire, à un moment donné, à la libération d'une parole, tant féminine que masculine, et à l'accès au pouvoir pour les premières.

Tous les rapports de pouvoir entre hommes et femmes n'ont pas le genre comme unique déterminant, car ils sont articulés à d'autres rapports sociaux, mais dans l'analyse de tous les rapports de pouvoir, il est nécessaire de poser la question du genre, y compris en situation de non-mixité. La catégorisation résiste à la non-mixité et ce qui est classé féminin (tâches, mais aussi attitudes, comportements, valeurs, etc.) reste infériorisé.

On a là un effet ‘pervers’ de la transversalité du genre. Il croise tous les autres rapports sociaux, si bien que, dans un espace, une fonction ou un moment donnés, les acteurs et actrices peuvent privilégier la subversion de tel ou tel de ces rapports sociaux, négligeant alors les effets du genre. Les associations féministes sont elles aussi confrontées à ces dilemmes : comme les autres associations, elles ont à gérer professionnalisation, fonction employeur, mission auprès des usagères et action politique. Mais du fait de leur féminisme revendiqué, les écarts y sont particulièrement repérables et signifiants.

Pour des associations féministes, le genre constitue ainsi un redoutable paradoxe et un défi : utiliser le genre comme *concept* pour lutter contre le genre comme *système social*, en affrontant la force des déterminismes normatifs du genre.

Ainsi, l’analyse théorique en termes de genre, inégale selon les associations, les générations, les périodes, leur permet souvent de développer « à l’externe » des actions, des modes d’intervention, qui tiennent à distance stéréotypes sexués et pratiques qui y sont liées. Mais « à l’interne », il peut en être autrement. Ces ‘paradoxes de l’action militante’ freinent, voire oblitérent le travail de déconstruction du genre qui est réalisé à un autre niveau dans un équilibre toujours mouvant entre l’optique de réparer et celle de transformer. La génération des militantes historiques se raréfiant, parallèlement au recrutement de technicien·ne·s (Pochic, Guillaume 2012), cela accroît l’oscillation entre réparer/transformer, reproduire/subvertir, au risque d’autoriser un retour de la norme de genre.

* *

*

Le numéro contient également trois articles « hors-champ », une « lecture d’une œuvre » et un « document ».

L’article de Catherine Achin et Delphine Naudier montre comment le concept d’*agency* — ou « capacité d’agir » — proposé par Judith Butler s’avère heuristique pour analyser le vécu des femmes qui se sont émancipées dans les années 1970 car il permet d’insister « *autant sur les failles de la domination que sur les mécanismes de sa reproduction* ».

Irène Pereira utilise pour sa part la sociologie pragmatique afin d'analyser les tensions internes à un mouvement libertaire qui conduisent les militantes à fréquemment se désengager de celui-ci quand bien même il prône « *le combat contre l'oppression des femmes* ».

Anouk Lloren propose quant à elle une lecture critique de l'action des femmes parlementaires suisses en faveur de la citoyenneté sociale des femmes, un bilan mitigé qui aboutit au constat qu'il n'existe pas de « *voix féminine* » au sein de ce parlement ; ce qui interroge aussi plus largement les formes genrées de la représentation politique.

Delphine Gardey nous offre une lecture sensible et précise de l'œuvre de Donna Haraway. Elle parvient à rendre accessible un parcours théorique complexe sans perdre la *poïétique* qui caractérise le style d'écriture de Donna Haraway tout en appelant de ses vœux de nouveaux « *bouillons de natureculture* » « à promouvoir, i.e. à connaître et à vivre ».

Enfin, dans la rubrique « Document », nous republions un article de Bruno Lautier portant sur les conceptualisations de l'informalité en Amérique latine. Cet article, initialement paru en 1992, est présenté par Dominique Fougeyrollas-Schwebel et contextualisé par trois chercheurs colombiens, Fernando Urrea Giraldo, Javier Pineda Duque et Luz Gabriela Arango Gaviria.

Annie Dussuet, Érika Flahault et Dominique Loiseau

Références

- Bereni Laure (2012). « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes ». In Bard Christine (ed). *Les féministes de la deuxième vague*. Rennes, Presses universitaires de Rennes « Archives du féminisme ».
- Dunezat Xavier (2004). *Chômage et action collective. Luttés dans la lutte. Mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe*. Doctorat de sociologie, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- (2006). « Le traitement du genre dans l'analyse des mouvements sociaux : France / États-Unis ». *Cahiers du genre*, hors-série.

- Dussuet Annie, Flahault Érika (2010). « Entre professionnalisation et salarisation, quelle reconnaissance du travail dans le monde associatif ? » *Formation Emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 111, juillet-septembre.
- (2012). « Des emplois soutenables dans les associations ? La part du genre ». *Cahiers du Cirtes*, hors-série n° 2.
- Dussuet Annie, Flahault Érika, Loiseau Dominique (2007). « Quelle gestion des ressources humaines dans l'économie sociale ? Entre bénévolat et professionnalisation, la place du travail dans les associations ». Rapport, Programme de recherche-développement « Pour l'innovation sociale et le développement en économie sociale et solidaire », DIISES.
- Fillieule Olivier, Roux Patricia (eds) (2009). *Le sexe du militantisme*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Flahault Érika, Dussuet Annie, Loiseau Dominique (2014). « Emploi associatif, féminisme et genre ». *Travail, genre et sociétés*, n° 31 [à paraître en avril].
- Fortino Sabine (2002). *La mixité au travail*. Paris, La Dispute « Le genre du monde ».
- Garcia Marie-Carmen (2012). « Des féminismes aux prises avec l'intersectionnalité : le mouvement Ni Putes Ni Soumises et le Collectif féministe du Mouvement des indigènes de la République ». *Cahiers du genre*, n° 52 / *Recherches féministes*, vol. 25, n° 1 « Les antiféminismes ».
- Guillaume Cécile, Pochic Sophie (2007). « La fabrication organisationnelle des dirigeants. Un regard sur le plafond de verre ». *Travail, genre et sociétés*, n° 17.
- Heinen Jacqueline (2012). « Engagement féministe et compétences 'masculines' – au prisme d'un parcours atypique ». *6^e Congrès international des recherches féministes francophones*, 29 août-2 septembre, Lausanne.
- Hély Matthieu, Simonet Maud (eds) (2013). *Le travail associatif*. Paris, Presses universitaires de Paris Ouest.
- Hirata Helena, Le Doaré Hélène (eds) (1998). « Les paradoxes de la mondialisation ». *Cahiers du Gedisst*, n° 21.
- Kergoat Danièle (1993). « Réflexion sur l'exercice du pouvoir par des femmes dans la conduite des luttes : le cas de la coordination infirmières ». In Riot-Sarcey Michèle (ed). *Femmes, pouvoirs*. Paris, Kimé.

- Kergoat Danièle, Imbert Françoise, Le Doaré Hélène, Senotier Danièle (1992). *Les infirmières et leur coordination, 1988-1989*. Paris, Lamarre.
- Le Feuvre Nicky (2003). « Le 'genre' comme outil d'analyse sociologique ». In Fougeyrollas-Schwebel Dominique, Planté Christine, Riot-Sarcey Michèle, Zaidman Claude (eds). *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*. Paris, L'Harmattan.
- Loiseau Dominique (1996). *Femmes et militantismes*. Paris, L'Harmattan « Logiques sociales ».
- Maruani Margaret (1979). *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*. Paris, Syros « Histoire et théorie ».
- Picq Françoise (1993). *Libération des femmes. Les années-mouvement*. Paris, Seuil « Libres à elles ».
- Pochic Sophie, Guillaume Cécile (2012). « Être syndicaliste et donc féministe en Angleterre : une condition à interroger ». *6^e Congrès international des recherches féministes francophones*, 29 août-2 septembre, Lausanne.
- Rétif Sophie (2013). *Logiques de genre dans l'engagement associatif. Carrières et pratiques militantes dans les associations revendicatives*. Paris, Dalloz « Nouvelle bibliothèque de thèses ».
- Simonet Maud (2010). *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?* Paris, La Dispute « Travail et salariat ».
- Trat Josette (1994). « La lutte des assistantes sociales : un mouvement de femmes salariées conjugué au masculin ». *Futur antérieur* « Les coordinations de travailleurs dans la confrontation sociale », septembre.
- (2002). *Genre et mouvements sociaux*. Doctorat de sociologie, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.